

Voeux aux personnels de l'Etat

- Le 14 janvier 2020 -

Allocution de Ziad Khoury, préfet de l'Aisne

Mes chers collègues,

dans notre République, force doit rester à la loi. Nous avons la mission constitutionnelle de faire appliquer la loi, nous sommes les dépositaires de l'autorité publique, notre action s'inscrit au coeur du contrat social.

C'est pourquoi il n'y aura **ni tolérance ni complaisance** pour ceux qui s'en prennent à vous, qui défient l'autorité de l'État, à laquelle les Français sont très attachés.

Il n'existe pas des violences d'un côté comme de l'autre ; il existe des actes illégaux d'une minorité très réduite d'un côté, et, de l'autre côté, de façon encadrée, la mission de service public et le monopole légitime de la contrainte.

C'est le **sens de la démocratie** et nous ne céderons à aucun raisonnement fallacieux dans ce domaine.

Je pense avec beaucoup de sympathie et de respect à ceux d'entre nous qui ont été l'objet de violences verbales ou physiques ces derniers mois, ou qui ont été des **victimes dans l'accomplissement, parfois tragique, de leurs missions.**

J'ai une **pensée émue, en ce jour, pour le policier décédé hier** après avoir été renversé à Bron.

Rien ne nous détournera de ces missions, aux conditions de réalisation desquelles nous devons être toujours plus attentifs.

Vous pourrez, chacun dans l'exercice de vos fonctions, **compter sur mon soutien, celui de l'équipe préfectorale, celui de vos chefs de service, et plus encore celui de nos compatriotes** qui, dans l'immense majorité, sont reconnaissants pour le travail que vous accomplissez et attendent de nous une mobilisation pour bien le faire.

C'est pourquoi, je vous le dis avec conviction, il faut avoir une **fierté de servir l'État**, qui n'est pas un choix banal mais plein de sens, une fierté d'être fonctionnaire, qui est une vocation autant qu'un métier.

Notre idéologie, c'est l'intérêt général, nos principes sont ceux du service public – continuité, égalité, adaptabilité, accessibilité -, notre devoir est l'ordre républicain et la mise en œuvre des politiques publiques définies par le Gouvernement dans le cadre des orientations du Président de la République.

* * *

Un des maux dont pâtit depuis trop longtemps notre pays est un **pessimisme exacerbé**, une inclinaison vers le dénigrement. Or, nous vivons globalement mieux aujourd'hui en France que dans le passé : par exemple, notre espérance de vie est de 82 ans contre 70 ans il y a un demi-siècle.

Mais vivons-nous plus heureux, c'est une autre question, dont les termes dépendent beaucoup de nous. Deux phénomènes lui servent de toile de fond : **la globalisation du monde et l'accélération de ses changements**.

Rien n'indique que la situation va s'inverser lors de la prochaine décennie : il ne sert à rien d'éluder les réalités, il nous appartient de nous y préparer, afin de **ne pas les subir mais de les orienter**.

Je souhaite donc que 2020 soit **une année d'optimisme par la volonté** dont, malgré les contraintes, malgré les complexités, nous devons être les ambassadeurs.

J'aimerais en ce début d'année pointer **quatre signaux** de cet optimisme :

1 - Il y a un an, le pays sortait progressivement de l'apogée d'une crise atypique, celle des Gilets Jaunes, exprimant un malaise qui venait de loin et, en même temps, une volonté de ne pas y être résigné mais de **chercher les voies d'un sursaut**.

En 2020, et même si ce malaise n'a naturellement pas disparu, même si nous vivons une période de manifestations, **nous avançons sur différents sujets** et discutons en particulier d'une réforme importante, celle des retraites, dans la perspective d'assurer la pérennité de notre système et de le rendre plus juste.

Comme l'a souligné le Président de la République dans ses vœux, l'enjeu est, selon ses termes, « **notre capacité à bâtir la France en commun** ».

2 - En 2020, **146 000 foyers dans l'Aisne verront leur taxe d'habitation totalement supprimée**. C'est une décision exceptionnelle dans l'histoire fiscale, qui représente une économie annuelle moyenne de 454 euros et **97 millions d'euros** de pouvoir d'achat réinjectés dans le département lorsque cette suppression concernera tous les foyers en 2023.

3 - En 2020, le **déploiement du très haut débit va s'accélérer** dans l'Aisne, pour s'achever en 2022. Le Premier ministre vient de signer une décision de financement de **74 millions d'euros**. C'est un choix politique fort en faveur des départements ruraux.

Aujourd'hui, le premier facteur de désenclavement est le **désenclavement numérique**, qui égalise les chances et donne des perspectives nouvelles. Au même horizon de 2022, nous aurons une couverture téléphonique complète et de qualité.

A nous de nous emparer de ces outils technologiques : la prochaine décennie sera celle de la **révolution de l'intelligence artificielle**.

Il faut s'y engager résolument, et c'est pourquoi j'en ai fait une priorité majeure, avec un **conseil d'experts** dont je vais m'entourer prochainement et qui servira à promouvoir les différents usages de l'IA.

4 - En 2020, une étude récente nous indique que les directions achats des différents organismes seront moins sensibles au seul facteur de coût pour tenir compte davantage du fabriqué en France, de la qualité, de la sécurité, de l'innovation, de l'impact environnemental. Cette **tendance à une relocalisation** peut profiter à un département comme l'Aisne.

Mais il faut en stimuler les conditions, en mettant **au coeur de nos politiques le travail**.

C'est le sens de la nouvelle direction départementale interministérielle qui verra le jour en juin prochain par la fusion des services départementaux de l'emploi (la DIRECCTE) et de la cohésion sociale (la DDCS), conduisant à une stratégie plus coordonnée d'insertion par l'activité et de lutte contre la pauvreté et la précarité.

De façon générale, **lutter contre tous les freins à l'entrée ou au retour sur le marché du travail** est un objectif central, qu'il s'agisse de formation ou de mobilité.

Notre avenir passe par le **développement économique**. Il n'est pas acceptable que tant d'emplois qui offrent de véritables métiers et des parcours intéressants, notamment dans l'industrie, ne soient pas pourvus.

Notre défi aujourd'hui est moins l'emploi, qui existe, au-delà des situations particulières des entreprises, et qui s'est déjà traduit par une baisse du chômage depuis plusieurs mois, **que le travail**, c'est-à-dire l'efficacité des conditions d'accès à l'emploi. Les réformes depuis plusieurs mois ont ciblé ce défi.

* * *

Voilà quatre signaux positifs. Mais le plus grand signe d'optimisme que je vois depuis ma place sont les **atouts dont dispose l'Aisne pour être attractive**, ce qu'elle n'est pas suffisamment.

Certes, il existe des facteurs objectifs pour l'expliquer et je voudrais en mentionner deux :

1 - Des centralités urbaines, principales ou intermédiaires, qui manquent encore d'assise. Beaucoup de choses ont été réalisées grâce à nos élus, dont je salue l'engagement.

Mais il me semble qu'il est possible d'aller plus loin ensemble. Du point de vue de l'État, cela passe par plusieurs voies :

- une **déclinaison résolue de tous les programmes de redynamisation**, comme Coeur de ville, les opérations de revitalisation des territoires ou le programme qui va débiter cette année autour des petites villes de demain ;

- une **approche plus stratégique** et à la bonne échelle des différents documents de planification, comme les SCOT et les PLUI ;

- une **conception plus structurante** et mieux articulée des différentes sources de financement des investissements. Nous l'avons déjà engagé pour la dotation d'équipement des territoires ruraux ;

- une **relecture de la carte des coopérations intercommunales**, avec le souhait d'ouvrir une phase de réflexion sur de nouveaux rapprochements.

Soyons clairs, les communes sont l'échelon de base de notre vie démocratique et **doivent être soutenues**, et la diversité communale constitue une richesse : une coopération intercommunale constructive et efficace est justement la condition de viabilité de notre modèle, avec le mouvement qui devra reprendre de création de communes nouvelles.

2 – Un deuxième facteur de manque d'attractivité est l'offre d'enseignement supérieur et de métiers nouveaux.

Il conviendra d'y travailler dans le cadre de la préparation cette année de la future contractualisation entre l'État et la Région, mais également par l'appui aux entreprises innovantes. Autrement, le départ de jeunes, qui contribue à notre érosion démographique, se poursuivra.

Au-delà de ces limites, nos atouts sont donc réels : il ne s'agit pas de les constater, il faut **les faire connaître**, car la notoriété est la lacune de l'Aisne, et **les cultiver** ensemble.

Je pense à son potentiel touristique qui appelle l'organisation d'une offre intégrée, je pense à sa proximité tout autant avec le bassin parisien que certains voisins européens, je pense à son agriculture d'excellence et sa tradition industrielle.

Au final, **la géographie doit devenir notre point fort** : parce que l'Aisne est un carrefour, parce qu'elle est un territoire traversé, parce qu'elle offre de l'espace, des paysages, du patrimoine et une diversité de savoir-faire.

Pour cela, il nous faut **rechercher l'innovation**, que ce soit dans l'ingénierie territoriale ou dans la gestion des espaces.

Ainsi, l'heure est venue à plus de retenue dans les projets d'éoliennes, notamment au regard des critères de paysage et de patrimoine, au profit **d'autres vecteurs de la transition énergétique** comme le photovoltaïque, la méthanisation ou la rénovation thermique.

Pour **l'agriculture**, une activité essentielle pour notre pays, sa souveraineté, ses territoires et sa qualité alimentaire, l'enjeu est dans la recherche de **nouveaux débouchés** comme les signes de qualité ou une filière bio sourcée pour le secteur du bâtiment. Je souhaite également favoriser une meilleure coopération avec le monde de la chasse, afin d'aboutir à un schéma cynégétique départemental.

* * *

Nous avons besoin, dans cet objectif d'attractivité, **de leviers et de marqueurs**. C'est pourquoi j'ai confié des missions spécifiques à chacun des collègues sous-préfets :

- le **Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache** est une grande initiative de l'État, avec ses partenaires, et une chance historique. L'enjeu est d'avancer de façon volontariste sur plusieurs fronts afin de faire levier et de transformer le destin de ce grand territoire de France.

Il y a eu déjà des réalisations, elles vont se démultiplier de façon cohérente cette année, à commencer par l'engagement des travaux relatifs à la RN 2.

Ce Pacte est un dossier stratégique majeur de l'État dans l'Aisne, confié à la sous-préfète de Vervins, avec comme seule option de réussir ;

- dans le même esprit, et sans mobiliser nécessairement les mêmes outils, j'ai demandé au sous-préfet de Soissons de mener la réflexion en 2020 sur un **contrat territorial dans son arrondissement**, afin de valoriser pleinement ses potentialités, y compris géographiques ;

- l'enjeu est également de faire le lien avec un projet unique de l'État dans le département, celui concernant le **château de Villers-Cotterêts**, pour lequel les travaux de la cité internationale de la langue française vont débiter prochainement. C'est une opportunité exceptionnelle pour l'Aisne, traditionnellement trop discrète, de s'affirmer ;

- pour la même raison, et afin de valoriser plus largement ses écrivains célèbres, j'ai demandé à la sous-préfète de Château-Thierry de mobiliser l'État et ses partenaires dès 2020 afin de donner toute son ampleur à la célébration l'an prochain des **400 ans de la naissance de La Fontaine**.

Au-delà de l'impact évènementiel et de l'effet d'image, l'objectif est qu'elle débouche sur un héritage ;

- l'Aisne étant le deuxième département de France pour les **voies navigables** et le projet de canal Seine-Nord-Europe entrant dans sa phase concrète, la sous-préfète de Saint-Quentin a été chargée de suivre cet enjeu structurant ;

- enfin, parce qu'il n'y a aucune fatalité à **l'illettrisme et à l'illectronisme**, et que l'Aisne pâtit d'un handicap particulier dans ce domaine, j'en ai fait la **grande cause départementale** pour cette année.

Le secrétaire général sera chargé de préparer et de mettre en œuvre un plan d'action, avec l'aide d'une personne que j'ai missionnée sur ce sujet. Ce sera une priorité transversale pour toutes les initiatives et les financements de l'État pouvant y concourir.

* * *

L'Aisne est un département étendu et d'habitat diffus. Cela a des conséquences sur notre organisation administrative. La **réforme de l'organisation territoriale de l'État vise à des maillages renforcés tout en luttant contre la dispersion** des moyens.

C'est le sens du déploiement des **Maisons France services**, qui seront près d'une vingtaine l'an prochain, et plus de la moitié de ce chiffre dès cette année. Il s'agit d'une initiative majeure pour simplifier la relation avec l'utilisateur et assurer une proximité, en misant sur des organisations innovantes du travail sans négliger la relation humaine.

Il en va de même pour la réorganisation du réseau de la direction départementale des finances publiques, qui va se poursuivre, ou pour l'accès aux besoins fondamentaux que sont les **soins**, avec le passage à 23 maisons de santé en 2020, et l'**éducation**, avec un ratio toujours plus élevé d'enseignants par rapport au nombre d'élèves dans le primaire.

Vous le savez, la réforme de l'organisation territoriale de l'État renforce le niveau départemental dans une logique opérationnelle. C'est pourquoi les **mutualisations** constituent aussi des perspectives prometteuses.

La principale, qui permettra un meilleur service tout en rationalisant les ressources, sera la mise en place au printemps prochain d'un **secrétariat général commun** à la préfecture, à la direction départementale des territoires, à la future direction départementale du service public de l'insertion et à la direction départementale de la protection des populations. Les missions d'appui seront ainsi regroupées, idée depuis longtemps évoquée et objectif enfin en voie d'accomplissement.

Pour ce projet comme pour les autres, la réforme se fera dans le dialogue et la transparence, et en tenant le plus grand compte des situations professionnelles, de façon à ce que **personne ne soit laissé de côté**. Je sais les interrogations, et parfois une forme de saturation, face au changement, mais nous ne devons pas avoir peur du mouvement vers **une meilleure administration dans le contexte de la société contemporaine**.

Mon message à cet égard est simple, c'est celui de la **confiance**.

J'ajoute que **l'État doit veiller en permanence à être fort** sur le périmètre le plus régalien :

- la **gestion de crise**, pour laquelle il importe d'être toujours prêt ;
- la **lutte contre l'insécurité**, notamment dans le cadre du déploiement dynamique de la police de sécurité du quotidien ;
- la **lutte contre l'immigration irrégulière**, qui est une priorité, en particulier la hausse des éloignements, parallèlement à un effort d'intégration plus exigeant des étrangers en situation régulière et à un dispositif d'asile qui fonctionne.

* * *

Chers collègues, je n'ai pas parlé de l'année écoulée, que je n'ai guère connue parmi vous. Je sais qu'elle a été dense et que vous avez une fois de plus montré le **visage d'un Etat au rendez-vous**.

Je tiens à vous en exprimer toute **ma reconnaissance et ma fierté** de prendre en charge avec vous les chantiers et les événements de cette nouvelle année, qui seront nombreux et que j'ai essayé de mettre en perspective sans tous les citer.

Il en est un, au fondement de nos missions, qui se présente en mars avec les **élections municipales**. Je suis sûr que nous saurons démontrer à nouveau, à cette occasion, notre rôle de **socle de la République**, comme nous avons su le faire dans un autre domaine ces derniers mois, celui de la préservation de l'ordre républicain.

D'autres rendez-vous importants viendront, dont les célébrations liées au **Général de Gaulle** à Montcornet.

Mais c'est à travers tous les jours de l'année que l'État sera à la hauteur de ses **quatre missions fondamentales : protéger, éduquer, soigner, assurer la cohésion nationale**.

L'État, contrairement à certaines idées reçues, n'est pas un concept périmé, mais la colonne vertébrale de la Nation. Il n'est pas rejeté par nos concitoyens mais attendu. Il est la **condition et le gardien de notre devise de liberté, d'égalité et de fraternité.**

On y ajoute volontiers désormais la laïcité. Et c'est parce que notre République est défiée par des volontés de séparatisme ou des projets de contre-société que nous devons mener un **combat sans concession contre le communautarisme.** J'ai chargé mon directeur du cabinet de le coordonner.

Au regard de toutes ces questions, et puisque nous commémorons cette année les **150 ans de la mort d'Alexandre Dumas**, natif de l'Aisne, permettez-moi de lui emprunter cette citation : *« C'est quelques fois pénible de faire son devoir, mais ça ne l'est jamais autant que de ne pas l'avoir fait ».*

Nous sommes des serviteurs de l'État et nous savons où est notre devoir, avec une **détermination à obtenir des résultats.** Nous connaissons le défi que nous jette la morale de la fable de La Fontaine, *Conseil tenu par les rats* : *« Ne faut-il délibérer, la Cour en conseillers foisonne ; Est-il besoin d'exécuter, l'on ne rencontre plus personne ».*

* * *

Je voudrais finir par l'essentiel : **vous souhaiter chaleureusement, au nom de l'équipe préfectorale, une heureuse année** pour vous et ceux qui vous sont chers, avec de la douceur, des réussites, des moments qui comptent et des rires.

Il n'y a pas la vie personnelle d'un côté, la vie professionnelle de l'autre, sauf à réduire tristement cette dernière à une corvée : **il y a la vie tout court**, avec son quotidien et son extraordinaire, avec ses quêtes et ses hasards.

Et sachez, mes chers collègues, que **le travail de chacun compte.**

Vive l'Aisne ! Vive l'État ! Vive la République ! Vive la France !

